



Priorités de la Suisse pour la 72^e session de l'Assemblée générale de l'ONU

À l'occasion de la 72^e session de l'Assemblée générale (AG) de l'ONU, la Suisse fêtera le quinzième anniversaire de son adhésion à l'ONU. Depuis son adhésion en septembre 2002, la Suisse a toujours œuvré, en sa qualité de membre actif et impartial de l'organisation, en faveur de la réalisation des objectifs de la Charte de l'ONU. Parmi ces objectifs figurent en premier lieu le règlement pacifique des différends et la prévention de futures crises et conflits. L'Organisation permet à la Suisse de contribuer à la résolution des problèmes globaux et d'assumer sa part de responsabilité dans la bonne marche du monde.

Les valeurs de la Suisse et ses intérêts de politique étrangère concordent dans une large mesure avec les principes de l'ONU. L'ONU est de ce fait un instrument essentiel pour la mise en œuvre de la politique étrangère de la Suisse, mais également pour la défense et la promotion de ses intérêts et de ses valeurs, tels que définis dans la Constitution fédérale. La Stratégie de politique étrangère 2016-2019 fixe le cadre des priorités de la Suisse pour la 72^e session de l'AG de l'ONU. Les priorités s'orientent vers celles des années précédentes, dans la mesure où les objectifs, valeurs et intérêts supérieurs de la Suisse s'inscrivent dans la continuité. Elles suivent les deux axes stratégiques autour desquels s'articule l'engagement de la Suisse à l'ONU pour la décennie 2012-2022 et que sont, d'une part, la paix et la sécurité, et de l'autre, la réforme de l'ONU.

La Suisse veut une ONU forte, moderne et performante, capable d'atteindre pleinement et efficacement les objectifs ambitieux qu'elle s'est fixés. Pour être en mesure de jouer le rôle important qui lui est dévolu, l'ONU doit continuellement se renouveler, se renforcer et s'adapter aux nouveaux défis. Dans cette optique la Suisse soutient, dans tous les domaines, les efforts de réforme du nouveau Secrétaire général des Nations Unies (SGNU). Il est important à cet égard que les attentes soient réalistes. La Suisse s'engage également pour la poursuite, la concrétisation et la mise en œuvre durable des projets de réforme qui ont déjà été décidés. Elle défend une approche systémique des réformes, laquelle préconise une amélioration des structures de gestion pour accompagner chacune des réformes prévues dans les différents domaines d'action. L'amélioration de la coordination entre les différents acteurs et les différentes réformes dans le domaine de l'aide humanitaire, de la coopération au développement, de la promotion de la paix et des droits de l'homme reste également une préoccupation majeure pour la Suisse.

La Suisse s'est fixé les priorités suivantes pour la 72^e session de l'AG:

Paix et sécurité

Lors de la 72^e session de l'AG de l'ONU, la Suisse entend renforcer encore son engagement en faveur de la paix et de la sécurité. Elle soutient les efforts de réforme du SGNU dans ce domaine et se mobilisera pour le renforcement de la prévention des conflits et des capacités en matière de médiation. Le renforcement de la prévention des conflits à travers l'intégration systématique des droits de l'homme dans les débats de politique de sécurité, tel que demandé dans l'«Appel du 13 juin», reste une priorité pour la Suisse. Lors de la 72^e session de l'AG de l'ONU, l'accent sera mis sur la mise en œuvre de cette initiative pour laquelle un nouveau groupe de pays intéressés identifiera les options concrètes, en ce qui concerne notamment la collaboration entre le Conseil de sécurité et le Conseil des droits de l'homme. La Suisse entend renforcer encore le rôle de Genève en tant que lieu d'accueil pour les pourparlers de paix et la prévention des conflits. Elle s'emploie par ailleurs à consolider les partenariats importants avec des organisations régionales et à resserrer la collaboration entre l'ONU et l'OSCE. La lutte mondiale contre la corruption reste également un domaine d'action prioritaire de la Suisse.

La Suisse participera activement à la réunion de haut niveau consacrée à la consolidation et à la pérennisation de la paix, qui aura lieu dans le cadre de la 72^e session de l'AG et lors de laquelle elle se mobilisera pour que le potentiel préventif des mécanismes de consolidation de la paix soit mieux exploité et que les moyens financiers nécessaires soient mis à disposition. La

Suisse continuera également de présider la «Configuration Burundi» de la Commission pour la consolidation de la paix. À cet égard, elle s'est fixé comme objectifs concrets la poursuite du dialogue sur les aspects socioéconomiques, l'observation de la situation des droits de l'homme et la mobilisation des soutiens en faveur du processus de médiation mené par la Communauté d'Afrique de l'Est. Elle poursuivra également son action dans le domaine du traitement du passé et de la prévention des atrocités, notamment en assumant la présidence de la GAAMAC (*Global Action Against Mass Atrocity Crimes*).

La Suisse entend poursuivre son engagement dans le domaine de l'eau, de la paix et de la sécurité. Concrètement, elle accompagnera la mise en œuvre des recommandations du panel de haut niveau chargé de cette thématique. Dans le domaine de la lutte antiterroriste et de la prévention de l'extrémisme violent, la Suisse soutient le nouveau Bureau de lutte contre le terrorisme et le poste de Secrétaire général adjoint chargé de le diriger, en particulier dans les domaines de la lutte contre les causes du terrorisme, de la prévention, de la protection des droits de l'homme et de la promotion de l'Etat de droit. C'est dans cet esprit qu'elle participera activement au sixième examen de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, prévu à l'été 2018.

La Suisse continue de s'employer à améliorer la protection des populations civiles par les missions de paix onusiennes. Lors de la 72^e session de l'AG de l'ONU, elle fera tout ce qui est en son pouvoir pour que la politique de la tolérance zéro face aux abus sexuels commis dans le contexte des missions sur le terrain soit mise en œuvre de manière efficace dans l'ensemble du système onusien. Dans le processus de négociations sur une interdiction des armes nucléaires, la Suisse plaide en faveur de la création d'un instrument qui puisse contribuer au désarmement nucléaire et renforcer le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires dans son rôle de pilier du système de sécurité internationale.¹ Fidèle à son engagement, la Suisse poursuivra ses efforts au sein du groupe ACT (*Accountability, Coherence and Transparency*) en faveur de la réforme des méthodes de travail du Conseil de sécurité de l'ONU.

Droits de l'homme

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Suisse siège à nouveau au Conseil des droits de l'homme de l'ONU, sis à Genève, pour un mandat de trois ans (2016-2018). Elle poursuivra son engagement en faveur du renforcement de cet organe ainsi que des droits de l'homme dans l'ensemble du système onusien et plaidera en faveur d'un financement adéquat. Cet engagement, d'autant plus important que les débats menés au sein des organes onusiens traitant des droits de l'homme sont marqués par une forte polarisation, va dans l'intérêt du renforcement à long terme de la Genève internationale comme centre de compétences mondial des droits de l'homme. En novembre 2017, la Suisse se soumettra au troisième examen périodique universel (EPU) du Conseil des droits de l'homme.

Les buts et les principes de l'action de la Suisse à l'ONU dans le domaine des droits de l'homme sont définis dans la stratégie du DFAE en matière de droits de l'homme pour la période 2016-2019. L'abolition de la peine de mort, l'interdiction de la torture, le droit à des conditions de détention humaines, les droits des femmes, des enfants et des migrants, la protection des minorités et des défenseurs des droits de l'homme, le renforcement de la société civile, la lutte contre l'impunité et la situation des droits de l'homme dans certains pays seront autant de thèmes prioritaires pour la Suisse lors de la prochaine session de l'AG.

Développement durable

La mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable, adopté lors du sommet réunissant les Chefs d'État et de gouvernement au siège de l'ONU à New York en septembre 2015, est l'une des priorités pour la 72^e AG de l'ONU. Le SGNU a confié à la Vice-secrétaire générale la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et la supervision des réformes du système onusien consacré aux questions de développement. La Suisse soutient les efforts de réforme menés par la direction de l'ONU. Elle continuera de soumettre des propositions concrètes pour assurer une mise en œuvre cohérente et efficace de l'Agenda 2030 ainsi qu'une répartition pertinente des tâches au sein de l'ONU.

¹ Le 7 juillet 2017, l'interdiction des armes nucléaires a été adoptée - après plusieurs semaines de négociations lancées lors de la 71^e AG de l'ONU - par 122 voix en faveur, 1 contre (Pays-Bas) et 1 abstention (Singapour).

À cet égard, la Suisse suivra attentivement en particulier la mise en application des décisions adoptées dans le cadre de l'Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement (QCPR), réalisé en décembre 2016. Elle travaille également à une meilleure exploitation des synergies entre l'AG, ses commissions et l'ECOSOC ainsi qu'à une réduction des cas de recouvrements. Concernant l'examen de l'application de la résolution de l'AG sur le renforcement de l'ECOSOC, décidé lors de la 68^e session de l'AG, la Suisse s'emploiera à améliorer la cohérence entre les différents segments du cycle de l'ECOSOC. Elle poursuivra également son engagement en faveur de l'amélioration de la gouvernance de l'eau au sein du système onusien.

Lors du Forum politique de haut niveau sur le développement durable (HLPF) de l'ONU, la Suisse présentera, à l'été 2018, un rapport complet sur les progrès réalisés au niveau national dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Le rapport décrira l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 en Suisse et indiquera les axes stratégiques à suivre pour les quatre prochaines années. Par sa présence au sein des comités exécutifs du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS, la Suisse travaillera à une mise en œuvre efficiente et efficace de l'Agenda 2030. Elle s'engage en faveur d'une réalisation cohérente de l'Agenda 2030 pour le développement durable dans l'ensemble du système onusien.

Migration

La migration sera, cette année encore, l'un des thèmes phare discutés par l'AG de l'ONU. L'an dernier, les États membres des Nations Unies ont adopté une déclaration lors du sommet pour les réfugiés et les migrants. La communauté internationale entend à présent, à travers l'élaboration d'un Pacte mondial pour la migration (*Global Compact*), concrétiser les décisions politiques contenues dans la déclaration et traiter à l'échelle internationale les questions liées aux défis et aux opportunités de la migration. Les représentants permanents de la Suisse et du Mexique auprès de l'ONU à New York, Jürg Lauber et Juan José Gómez Camacho, ont été chargés par le Président de l'AG de l'ONU de coordonner l'élaboration du Pacte mondial. Le but est d'obtenir un consensus autour d'un cadre de référence qui soit à la fois orienté vers les solutions et viable, sur la base des normes et des obligations en vigueur. Le Pacte mondial devra favoriser des migrations sûres, ordonnées et régulières. La Suisse participe également à l'élaboration du Pacte mondial pour les réfugiés, tout en s'efforçant d'exploiter au mieux l'expertise de Genève dans ces processus. Dans le domaine de la prévention des déplacements forcés, elle continuera de se mobiliser en faveur d'une approche globale, qui inclut également les déplacements internes ainsi que les déplacements provoqués par des catastrophes naturelles ou liés aux effets du changement climatique.

Action humanitaire

La Suisse s'emploie à renforcer et à réformer l'aide humanitaire et l'écosystème humanitaire, que les nombreuses crises et conflits soumettent à de fortes pressions. Le fossé ne cesse de se creuser entre les besoins humanitaires et la capacité d'y faire face et le système humanitaire atteint ses limites en termes de moyens opérationnels et financiers. La Suisse demande donc à l'ONU d'étudier de nouvelles idées, méthodes de travail et partenariats pour répondre de manière plus efficace aux besoins humanitaires. Elle s'emploie par ailleurs à maximiser l'efficacité de l'aide et de la protection des personnes en détresse, ce qui passe entre autres par l'amélioration de la coordination et de la coopération entre les acteurs humanitaires. Elle exigera en outre une meilleure coordination entre l'aide humanitaire et les activités relevant du développement. Elle s'engage enfin pour que les États et les populations directement concernés soient mieux impliqués.

Pour la Suisse, la protection des civils, notamment contre la violence sexuelle et liée au genre, et l'accès des acteurs humanitaires aux personnes en situation de détresse sont des thématiques prioritaires. La Suisse continue de se mobiliser en faveur du respect du droit international humanitaire et des principes humanitaires, afin notamment de garantir la protection des missions médicales et d'inciter les acteurs armés non étatiques à respecter leurs obligations. D'importance cruciale pour le développement durable, la réduction des risques de catastrophes ainsi que le renforcement de la prévention et de la résilience resteront des priorités thématiques de l'engagement suisse. La Suisse continue à cet égard de soutenir les partenaires traditionnels des Nations Unies. Elle œuvre en faveur de l'adoption de réformes

concrètes au sein du comité exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM) et par son action à la tête du groupe de soutien des donateurs du BCAH, du comité consultatif de l'UNRWA et du groupe consultatif du Fonds central d'intervention d'urgence (CERF).

Gestion et budget

La Suisse veut une ONU qui puisse assumer et exécuter ses mandats avec efficacité et efficacie. Une bonne gestion et un financement approprié s'avèrent à cet égard indispensables. Les réformes envisagées dans le domaine de la paix et de la sécurité, ainsi que dans le système consacré aux questions de développement ne produiront leurs effets qu'à la condition qu'elles s'accompagnent de réformes effectives en matière de gestion.

La Suisse s'engage pour que soit appliquée, à tous les niveaux de l'ONU, une culture moderne du management. Le SGNU doit être en mesure d'engager et de mettre en œuvre des réformes sans devoir impliquer dans les détails les États membres. En contrepartie, une complète transparence et l'obligation de rendre compte aux États membres doivent être garanties. La Suisse se mobilise également pour que les projets de réformes initiés, par exemple en matière de personnel, sur le plan institutionnel et dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, se poursuivent et s'inscrivent dans la durée, de manière à renforcer le pôle onusien que représente Genève.

Les débats de la prochaine session de l'AG de l'ONU, lors de laquelle sera négocié le budget ordinaire de l'organisation pour la période 2018-2019, seront marqués par le fait que l'ONU, malgré les fortes pressions budgétaires, doit faire face à des exigences toujours plus grandes. La Suisse demande que l'ONU soit dotée de suffisamment de ressources pour accomplir efficacement ses mandats et qu'elle les affecte de la manière la plus efficace possible.

Genève internationale

Renforcer la Genève internationale comme centre de la gouvernance mondiale est un objectif transversal de la politique onusienne de la Suisse. La Suisse se trouve en pleine phase de mise en œuvre du Message concernant les mesures à mettre en œuvre pour renforcer le rôle de la Suisse comme État hôte, qui porte sur la période 2016-2019. La concentration unique de compétences, d'acteurs et d'organisations internationales à Genève doit être davantage exploitée pour régler les problèmes mondiaux, qui sont de plus en plus complexes. L'expertise de Genève doit en outre être mieux intégrée dans les processus de réforme de l'ONU. La Suisse fera tout son possible pour que Genève, compte tenu du nombre et de la diversité des acteurs, devienne le centre névralgique des activités en lien avec la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et que son rôle en tant que lieu d'accueil de pourparlers de paix soit renforcé. En décembre 2017, la Suisse, plus précisément Genève, accueillera le Forum de l'ONU sur la gouvernance d'Internet.

La modernisation du parc immobilier des organisations internationales sises à Genève constitue une priorité pour la Suisse. À l'été 2017, le coup d'envoi de la rénovation du Palais des Nations a été lancé. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du plan stratégique patrimonial adopté par l'AG de l'ONU en 2015, qui court sur près d'une décennie (planification: 2014-2016, rénovation: 2017-2023) et totalise un budget de 836,5 millions de francs. Fin 2017, l'AG fixera, dans les limites de l'enveloppe budgétaire, le montant des moyens affectés aux prochaines étapes du projet. La Suisse s'emploiera à ce que les moyens nécessaires soient accordés en temps voulu par l'AG.

L'OMS, l'OIT, le CICR, l'UIT, la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FISCR) ainsi que d'autres organisations internationales importantes sises à Genève planifient également des projets de rénovation ou de construction, pour un montant total supérieur à 1,5 milliard de francs. La Suisse (Confédération et canton et ville de Genève) soutient ces projets par l'octroi de prêts atteignant un total de près de 700 millions de francs, comme l'a décidé le Parlement. La Suisse suit par ailleurs attentivement les discussions concernant l'adaptation des salaires du personnel de l'ONU en poste à Genève.